ADHÉSION / ABONNEMENT
(ou RENOUVELLEMENT)

cercle de généalogie et d'histoire des marchois et limousins
Association Loi 1901 (J.O. du 20 juin 1979)
Numéro SIRET ; 382 290 213 00032

54, rue Pierre et Marie Curie - 87000 Limoges

05 55 33 43 12 Courriel : cghml@cghml.org

Sites : www.cghml.fr - www.cghml.com - www.filiatheque.fr

COORDONNÉES

M. ▢, Mme ▢, Association ▢, Autre (préciser) ▢:

Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone (facultatif) : ..... Numéro d'adhérent (actuel ou ancien) : .....

Année de naissance : ..... Profession (facultatif) : .....

COORDONNÉES ÉLECTRONIQUES

Adresse électronique : .....

o Je souhaite que mon adresse électronique ne soit pas diffusée en dehors des adhérents du Cghml.

o Je ne souhaite pas que mon adresse électronique soit diffusée.

o J'ai bien noté que le fait de déclarer mon adresse électronique me permettra d'accéder à l'espace adhérent dessites internet du Cghml, de recevoir 500 points pour accéder à la base de données et de recevoir chaque trimestre la*Lettre de D'onte ses ?* directement dans ma boîte de messagerie.

o Si je n'ai pas d'adresse électronique je recevrai la lettre trimestrielle sous forme papier, à mon domicile.

o J'approuve le droit à l'image ; (voir plus loin).

o Je n'approuve pas le droit à l'image.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droitet obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Cghml :

54 rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges

tél : 05 55 33 43 12
courriel : cghml@cghml.org

MON RÈGLEMENT

(Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Cghml)

• Cotisation annuelle seule. (échéance 31/12 de l'année en cours) :	28 €	▢
• Abonnement à la revue semestrielle *D'onte ses ?* par année civile (2 numéros) :	32 €	▢
• DUO (cotisation + abonnement à la revue semestrielle - 2 numéros) :	54 €	▢
• Cotisation annuelle "étudiant" (échéance 31/12) (sur présentation de la carte d'étudiant) : ...	15 €	▢
• DUO "Étudiant" (cotisation + abonnement à la revue semestrielle) (sur présentation de la carte d'étudiant) :	41 €	▢
• Supplément pour routage hors métropole :	13 €	▢
• Supplément pour internaute désirant recevoir la version papier de la *Lettre de D'onte ses ?* :	21 €	▢

Je fais un don en complément de ma cotisation ..... €

TOTAL ..... €

Je recevrai un reçu fiscal sur le montant de mon don uniquement.

o Je déclare adhérer aux statuts du Cghml (voir sur site internet) et participer aux activités proposées par cette association.

Fait à ..... le ..... Signature :

Une adhésion postérieure au 30 septembre de l'année N est valide jusqu'au 31 décembre de **l'année N+1.** Une adhésion antérieure est valide pour l'année en cours.

STATUTS : DISPONIBLES SUR SITE INTERNET :
https://www.cghml.fr/page/2168394-statuts-du-cercle

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des différents événements organisés, nous pouvons être amenés à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles vous apparaissez.
Notre association peut également être sollicitée par la presse.
La loi relative au droit à l'image oblige les responsables de notre association à demander une autorisation écrite pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.
Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de notre association, pour ses besoins de promotion ou d'information du public sur nos activités.

Cette autorisation est valable :

- pour la réalisation de photos ou d'images dans le cadre des activités de notre Association ;
- pour la diffusion de ces prises de vue sur différents supports (support papier, support vidéo, réseaux sociaux…) par les membres de notre association, par les journalistes, et les différents partenaires institutionnels ou privés ;
- pour l'édition de documents (plaquette, journal interne et externe…) ;
- pour des expositions relatives à notre association ;
- pour la publication sur notre site internet ;

- ✓ **pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.**